

Entre les soussignés :

La société Praxis Engineering France, SAS au capital de 6000€, au numéro Siren 809 969 421, domiciliée au 66 Avenue des Champs Elysées Lot 41 75008 PARIS, représentée par M. John GRECK en qualité de Président.

ET _____, domiciliée à _____,
au siren n° _____ représentée par M _____, mail _____,

Contenu de la prestation & Tarifs HT

Le client confie la réalisation de son Film d'Entreprise à Praxis selon les modalités de l'offre et des options cochée(s):

Service Manuel (artisan – salon de bien être - etc) = 1000€

Spot de 30 secondes montrant votre Savoir faire + vos équipements + vos locaux + votre équipe.

Produit (industrie – négoce – revente etc) = 1000€

Spot de 30s de mise en avant des produits/chaine de prod/matières premières etc avec explications

Ambiance (restaurants – chicha – pub – etc) = 1000€

Spot de 30s montrant l'ambiance de votre établissement, vos produits, votre différenciation.

Paiement et Délais

Le prix total de la prestation est donc de 1200€ TTC.

Le prestataire s'engage à procéder à la livraison finale de sa prestation sous **30j maximum** après la date de signature et offre la possibilité au client de régler l'intégralité de la prestation à la livraison de celle-ci.

Ainsi le client s'engage à procéder au règlement intégral dans les 5 jours calendaires suivant la livraison finale.

Obligations

Les échanges éventuels se feront par email afin de nous permettre de prioriser nos tâches et garder une traçabilité.

Le prestataire s'engage à respecter le caractère confidentiel des données transmises par le client.

Le client s'engage à valider ou à demander rectification de la première version du livrable, dans les **7 jours** suivants la transmission de ce dernier, autrement passé un délai de 15 jours le client se verra facturé de la prestation.

Pénalités

Si le client souhaite interrompre la prestation avant sa finalisation il lui sera demandé une indemnisation de 1/3 ou 2/3 de celle-ci en fonction du travail réalisé.

Dans le cas d'un retard de paiement, outre cas de force majeure exceptionnelle, le client subira une majoration de 2 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012) en cas de retard.

Litiges et Résiliation

En cas de difficultés ou de différend entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent accord, les parties conviennent de rechercher **une solution amiable dans l'esprit du contrat.**

En cas de manquement grave par l'une des parties aux obligations du présent contrat, auquel il n'aurait pas été remédié dans un délai de quinze jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiant le manquement et adressée par l'autre partie, cette dernière pourra faire valoir la résiliation du contrat sous réserve de tous les dommages-intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

Par la signature de ce présent contrat, j'atteste avoir lu et approuvé sans réserves les conditions générales de vente de Praxis Engineering France et déclare accepter ses clauses.

Fait à, le

Signature Praxis
Engineering

Signature et cachet du client
Précéder par la mention « Lu et approuvé »